

Les répercussions de la séquence des rendements sur votre portefeuille de retraite

Lorsque vous accumulez des actifs et faites fructifier votre argent en vue de la retraite, c'est-à-dire à « l'étape de l'accumulation », vous pouvez habituellement accepter plus facilement la volatilité des marchés. Puisqu'il reste encore du temps avant que vous ayez besoin de votre argent, vous pouvez avoir l'esprit tranquille, sachant que vos placements auront le temps de regagner le terrain perdu en cas de volatilité momentanée des marchés.

Lorsque vous commencez à puiser dans vos actifs pour créer une source de revenu de retraite, à « l'étape du décaissement », la volatilité des marchés prend plus d'importance, surtout si elle touche votre portefeuille dès le début de votre retraite. De façon plus précise, les fluctuations des marchés et l'ordre dans lequel les rendements positifs et négatifs se succèdent, que l'on appelle la « séquence des rendements », peuvent avoir des répercussions négatives sur votre épargne-retraite.

Le moment de la retraite peut avoir une incidence

Si nous examinons de plus près le risque lié à la séquence des rendements et le moment de la retraite, nous pouvons constater qu'en cas de rendement négatif au début de la retraite, le capital total diminuera plus rapidement que si le rendement du portefeuille est positif au début de la retraite. Voilà pourquoi les premières années de la retraite sont cruciales; ce qui se passe à ce moment peut déterminer si vous épuiserez votre épargne de votre vivant ou si vous devrez réduire votre niveau de vie plus tard pour la faire durer plus longtemps.

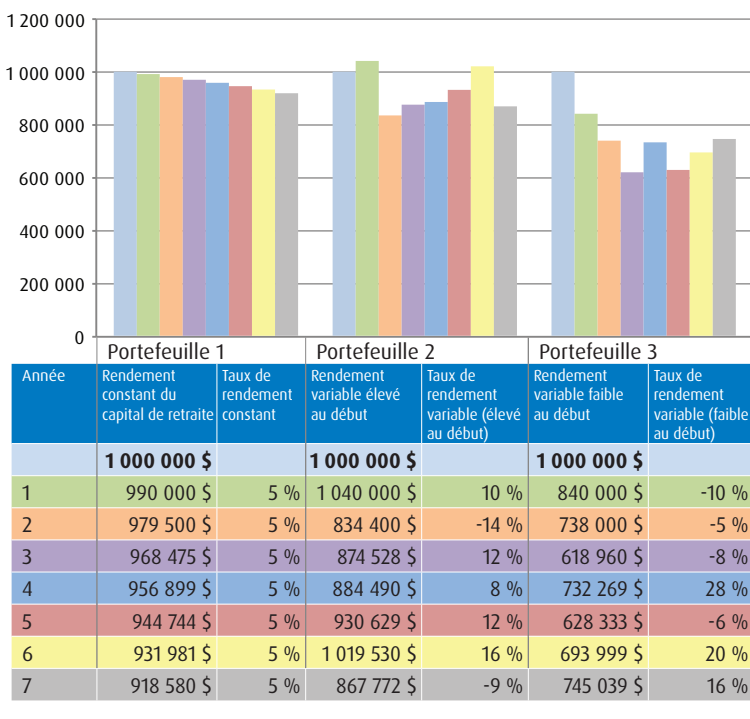
Comme l'indique la **figure 1**, trois portefeuilles de retraite similaires peuvent donner des résultats très différents, selon la conjoncture du marché et la séquence des rendements.

Chaque scénario présenté suppose un rendement annuel moyen du portefeuille de 5 % au cours des sept années et un retrait de 60 000 \$ par an sur un investissement initial de 1 million \$. Dans le portefeuille 3, dont le taux de rendement variable est négatif au début de la période, le capital baisse plus fortement, et le solde est nettement inférieur à celui des portefeuilles 1 et 2 à la fin de la septième année.

Figure 1

Accumulation et diminution du capital sur une période de sept ans

Chaque scénario suppose un taux de rendement annuel moyen de 5 % et un retrait de 60 000 \$ à la fin de chaque année. Le capital initial est de 1 000 000 \$.



Aux fins d'illustration seulement.

Source : BMO Groupe financier

Réduction du risque lié à la séquence des rendements

Étant donné l'importance du risque lié à la séquence des rendements sur les portefeuilles de retraite, comment un investisseur qui prépare sa retraite peut-il se défendre ou atténuer ce risque? Après tout, ni votre professionnel en placement ni vous-même n'avez de contrôle sur la volatilité des marchés.

Heureusement, il existe un certain nombre de mesures importantes que votre professionnel en placement et vous pouvez prendre.

- **Réduction du risque de votre portefeuille de retraite** – Vous pouvez atténuer le risque lié à la séquence des rendements en diminuant le risque proprement dit au sein de votre portefeuille. Pour cela, vous pouvez par exemple diminuer votre exposition à des placements plus risqués, comme les actions, peut-être dès le début de votre retraite.
- **Diversification entre les catégories d'actif** – La diversification est en général un principe clé du placement, mais elle prend encore plus d'importance à la retraite, car elle contribue à des rendements plus stables et plus constants.
- **Souplesse dans les dépenses** – Les personnes qui veulent tirer le meilleur parti possible de leur épargne doivent faire preuve de souplesse dans leurs dépenses

et accepter certains compromis. De façon plus précise, les dépenses représentant des sorties d'argent importantes doivent être planifiées avec soin pendant la retraite.

- **Planifiez** – En général, il est important d'établir l'utilisation de votre épargne-retraite avec votre professionnel en placement. Déterminez vos objectifs pour la retraite et vos dépenses prévues, afin de vous assurer de disposer d'un revenu suffisant pour vivre confortablement.

Intégrez la démarche de placement des Portefeuilles de retraite BMO dans la planification de votre retraite

La démarche de BMO Gestion mondiale d'actifs privilégie les rendements plus constants, tout en protégeant le capital dans une certaine mesure et en favorisant le potentiel de plus-value. Nous veillons ainsi à ce que votre portefeuille de retraite soit aussi sain et actif que vous le serez dans vos années de retraite.

- Aller au-delà des catégories d'actif traditionnelles pour réduire la volatilité et protéger le capital
- Cette stratégie comporte des actifs multiples; elle est souple, diversifiée et assure une protection contre les fortes baisses du marché
- Vous bénéficiez d'un potentiel de plus-value plus constant pour financer votre style de vie à la retraite

Pour en savoir plus sur les Portefeuilles de retraite BMO, veuillez communiquer avec votre professionnel en placement ou consulter www.bmo.com/fonds.

Le présent document constitue une source générale d'information; il n'est pas conçu comme une source de conseils en placement ou en fiscalité et ne doit pas être considéré comme tel. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction de la situation de chaque investisseur. Il est recommandé aux particuliers de demander l'avis de professionnels compétents au sujet d'un placement précis.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc., BMO Investissements Inc., BMO Asset Management Corp. et des sociétés de gestion de placements spécialisés de BMO.

Les fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., un cabinet de services financiers et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

Les placements dans les fonds d'investissement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez consulter l'aperçu du fonds ou le prospectus avant d'investir. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

^{MC/MD} Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.